



COMMUNE DE LE TEIL

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Objet :

Sollicitation subventions
auprès du Département dans
le cadre du dispositif
« Atout Ruralité 07 »

L'An Deux Mille Vingt Deux, le vingt-sept juin dans la salle Caravane Monde,
à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur
la convocation et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Exercice : 29
Présents : 23
Absents : 6

Présents : MM Bayle, Bornes, Boukal, Buard, Chabaud, Diatta, Faure-Pinault,
Gaillard, Galiana, Griffé, Guillot, Heyndrickx, Jouve, Keskin, Laville,
Lorenzo, Mazellier, Michel, Noël, Peverelli, Segueni, Tolfo, Vallon.

Pour : 27
Abstention : 1
Contre :

Excusé(e)s : M. Dersi (pouvoir à Mme Tolfo), Mme Garraud (Pouvoir à Mme
Bayle), M. Gleyze (pouvoir à Mme Lorenzo), M. Mazeyrat (pouvoir à
M. Michel), Mme Valla (pouvoir à Mme Faure-Pinault).

Absents : M. Chezeau.

Secrétaire : Mme Bayle

Le Département de l'Ardèche a adopté, à l'occasion de sa session 17 juin 2022, un nouveau dispositif dénommé
« Atout Ruralité 07 », destiné à soutenir l'effort d'investissement des communes.

Dès lors, il est proposé de présenter ou représenter des opérations inscrites au PPI de la commune dans le cadre de
cet appel à projet selon les plans de financement ci-dessous :

Investissements	Cout HT	État	Région	Département	Commune
Réparation hôtel de ville suite séisme	2 250 000	1 125 000	300 000	200 000	625 000
Liaison douce quartiers sud – écoles/collège	240 740	96 000	48 000	48 000	48 740
Réfection chaussée Impasse Chamontin	50 000			20 000	30 000

Le Conseil municipal,
Après avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter auprès du Département de l'Ardèche dans le cadre du dispositif
« Atout Ruralité 07 » :

- 200 000 € pour la réparation de l'hôtel de ville suite au séisme ;
- 48 000 € pour la réalisation d'une voie douce pour relier les quartiers sud à l'école Rosa Parks, ainsi qu'au collège Chamontin ;
- 20 000 € pour la réfection de la chaussée de l'Impasse Chamontin.

Pour extrait conforme
Le Maire
Olivier PEVERELLI

